

Image not found or type unknown



President et professeur

Par **Dadine59**, le **23/05/2020** à **19:02**

BonjourrrrrJe suis professeur de danse dans une association loi 2901. Puis je devenir présidente bénévole bien évidemment de celle ci ? Certains enseignants le sont dans d autres associations. Si cela n est pas possible est ce obligatoire d avoir un président ? Pouvons nous avoir une directrice sans president sinon ?rrrrMerci et cordialement.

Par **morobar**, le **24/05/2020** à **09:33**

Bonjour,rrrr* ouirrrr* ouirrrr* non. Il faut que l'association soit représentée donc avec un responsable civil ET pénal.